

11 DÉCEMBRE 1960

64^e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS POUR L'INDÉPENDANCE

Page 2

DISPARITION D'UN GRAND
NOM DU FOOTBALL

**MAHIEDDINE
KHALEF S'ÉTEINT
À 80 ANS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5162 | Mercredi 11 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**15 MORTS ET 1247
BLESSÉS EN UNE
SEMAINE**

Page 16

SOLIDARITÉ AFRICAINE

L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Page 2



**COLLOQUE HISTORIQUE PRÉSIDÉ PAR
M. CHANEGRIHA À L'OCCASION DU 70^e ANNIVERSAIRE
DE LA RÉVOLUTION**



**« ENTRE LES DÉFIS
DE LA VICTOIRE...ET LE PRIX
DE LA LIBERTÉ »**

Page 3

■ **SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE MONDIALE
LA MISE EN GARDE
DES PAYS EXPORTATEURS
DE GAZ**

Page 5

■ **GÉNÉRALISATION DE L'E-PAIEMENT
ET LE COMMERCE EN LIGNE
COMMENT IMPLIQUER
LES CITOYENS ?**

Page 5

■ **PRISE EN CHARGE DANS LES ZONES
D'OMBRE
IBOUDRARÈNE ESPÈRE
TOUJOURS !**

Pages 12 et 13

LA SOLIDARITÉ AFRICAINE À L'ŒUVRE

L'Algérie renforce son engagement pour l'éducation et la formation en Afrique

Le président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris part, hier, à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie, à la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Cet événement majeur, placé sous le haut patronage du président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président en exercice de l'Union africaine (UA), a réuni plusieurs chefs d'État africains, ministres, experts, ainsi que des responsables d'organismes internationaux et africains, pour discuter des enjeux cruciaux liés à l'éducation et à l'employabilité des jeunes en Afrique.

Une conférence pour réinventer l'éducation en Afrique

La conférence de Nouakchott a permis de réfléchir aux défis majeurs que rencontre le continent africain dans le domaine de l'éducation. Parmi les thématiques abordées figurent la fracture entre l'éducation et le marché du travail, l'impact de la révolution numérique sur les systèmes éducatifs, ainsi que les mutations économiques mondiales qui nécessitent une préparation spécifique de la jeunesse africaine.

L'événement a également été l'occasion d'évaluer les progrès des États membres de l'UA en matière d'éducation, à la lumière des engagements internationaux, en particulier l'Objectif de développement durable (ODD) numéro 4, qui vise à garantir une éducation de qualité, inclusive et équitable pour tous. Les discussions ont aussi porté sur la mise en place



de mécanismes de financement innovants pour soutenir les projets éducatifs, dans le but de préparer la jeunesse africaine aux défis du XXI^e siècle.

L'Algérie, un acteur clé de la coopération éducative en Afrique

Lors de son intervention, M. Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Algérie pour l'éducation en Afrique, soulignant que le pays a toujours été un partenaire de choix pour les nations africaines dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle. Le président algérien a annoncé que l'Algérie offrira chaque année 2.000 bourses d'études dans l'enseignement supérieur et 500 bourses dans la formation professionnelle aux étudiants africains.

À ce jour, près de 6.000 étudiants africains bénéficient déjà de ces opportunités d'études en Algérie.

En outre, M. Tebboune a évoqué la créa-

tion prochaine d'une « banque dédiée à l'éducation en Afrique », qui vise à faciliter l'accès aux ressources éducatives et renforcer la coopération entre les pays du continent.

Cette initiative, selon le président algérien, s'inscrit dans une démarche de solidarité africaine de longue date, qui a permis à l'Algérie de former depuis son indépendance pas moins de 65.000 étudiants africains dans diverses spécialités.

Un partenariat renforcé avec les pays africains frères

M. Tebboune a précisé que l'Algérie, fidèle à ses principes de solidarité, œuvre également à soutenir les pays africains dans leurs efforts pour améliorer leurs systèmes éducatifs. Dans ce cadre, le pays participe activement à la construction et à la mise à niveau d'écoles et d'institutions éducatives à travers l'Afrique. Cette coopération s'étend également à l'échange d'expertise et au renforcement des capaci-

tés locales pour garantir une éducation de qualité à tous les jeunes du continent.

« Nous sommes fiers des opportunités d'études et de formation offertes par l'Algérie, et nous œuvrons à les augmenter pour répondre aux besoins grandissants de la jeunesse africaine », a déclaré M. Tebboune lors de son allocution. Il a également réitéré la volonté de l'Algérie de soutenir l'Afrique dans la construction de son avenir, en fournissant des ressources humaines qualifiées et en favorisant l'intégration des jeunes africains dans l'économie mondiale.

Un avenir commun

Cet engagement fort de l'Algérie en matière d'éducation et de formation professionnelle témoigne de sa volonté de jouer un rôle central dans le développement de l'Afrique, en particulier dans le domaine stratégique de l'éducation. À travers ses bourses d'études, ses projets de coopération éducative et son soutien aux initiatives africaines, l'Algérie continue de renforcer les liens fraternels entre les nations africaines et de contribuer à l'émergence d'un continent plus fort, plus solidaire et mieux préparé aux défis de demain. En marge de cette conférence, le président Tebboune a également rencontré son homologue sénégalais, M. Bassirou Diomaye Faye, pour discuter des moyens de renforcer davantage la coopération bilatérale, notamment dans le secteur de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.

L'Algérie, par ses actions et son engagement continu, confirme ainsi sa place en tant qu'acteur incontournable de la coopération éducative en Afrique, avec un objectif clair : bâtir un avenir commun fondé sur l'éducation, l'innovation et la solidarité.

M. H.

11 DÉCEMBRE 1960

64^e anniversaire des manifestations pour l'indépendance

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

La Constitution algérienne consacre la sauvegarde de la dignité du citoyen et l'égalité des chances

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé, mardi, que l'Algérie a consacré dans sa Constitution, le principe de sauvegarde de la dignité du citoyen et l'égalité des chances, à une époque où les valeurs s'érodent.

« L'Algérie qui célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, a consacré dans sa Constitution le principe de sauvegarde de la dignité du citoyen et l'égalité des chances en ayant franchi des pas dans son processus de développement, à une époque où les valeurs s'érodent et où la dignité humaine est bafouée en raison de l'approfondissement des déséquilibres et des disparités entre les pays et les sociétés, et Ghaza en est le meilleur exemple », a écrit M. Goudjil sur son compte sur les réseaux sociaux à l'occasion de la célébration du 76^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

En effet, les Algériens célèbrent, aujourd'hui mercredi, le 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Une halte commémorative qui vient encore affirmer que l'Algérie est entre de bonnes mains, en préservant le legs des Chouhada et appréciant les sacrifices consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale à leur juste valeur. Ce à quoi s'attelle le président Tebboune qui ne manque jamais l'occasion de rendre hommage aux hommes et femmes qui, épris de liberté, se sont soulevés pour briser les chaînes et mener le combat libérateur contre l'opresseur jusqu'à l'indépendance consentant pour cet objectif les plus grands sacrifices.

Loin d'être un fait d'une spontanéité, encore moins d'une réductrice improvisation, la manifestation du 11 décembre a été bel et bien conçue et organisée. Et croire le contraire, c'est faire insulte à la mémoire des chouhada. Pour ceux qui veulent le lire et écouter, l'Algérie a recouvré sa souveraineté nationale grâce à la combinaison de la lutte armée et de l'action politique et au soutien populaire que la Révolution a reçu, malgré toutes les tentatives des colonialistes français et leurs collaborateurs de nier les faits. Les

manifestations du 11 décembre 1960 demeurent un symbole de la détermination du peuple à recouvrer sa liberté. Elles furent également une action forte significative et lourde de conséquences du soutien au Front de libération nationale (FLN) et à son aile politique et diplomatique, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). La manifestation populaire du 11 décembre 1960 est venue en réponse à la visite en Algérie du général De Gaulle, dans une vaine tentative de sauver la thèse de « l'Algérie française », à travers son plan dit de « troisième voie », en somme une indépendance factice dans le cadre de laquelle l'Algérie resterait sous domination française.

Cette visite est ressentie comme une vive provocation par les Algériens qui avaient, ce jour-là, répondu au mot d'ordre de grève générale lancé par le FLN. En effet, les Algériens par dizaines de milliers ont manifesté à Alger et dans d'autres villes du pays, en brandissant l'emblème national, pour signifier leur opposition irréductible à la politique coloniale visant à faire de l'Algérie une partie intégrante de la France.

A travers ces manifestations, qui ont

démarré dans les quartiers populaires de la capitale, à l'instar de Belouizdad (ex-Belcourt), El Madania (ex-Salembier) et Bab El Oued, le peuple algérien entendait exprimer son attachement indéfectible au Front de libération national (FLN) et à l'Armée de libération nationale (ALN). Devant l'ampleur de la mobilisation populaire, l'armée coloniale a tiré sur les manifestants, faisant des centaines de victimes. L'impact de ces manifestations a été considérable. D'une part, elles se sont soldées, le 19 décembre 1960, par l'adoption d'une résolution reconnaissant le droit des Algériens à l'autodétermination et à l'indépendance à l'Assemblée générale des Nations unies. D'autre part, elles marquent l'échec du Plan Challe destiné à détruire les groupes armés, en empêchant les ravitaillements depuis la Tunisie et en larguant du napalm sur les forêts pour tuer les combattants.

En deux ans, ces opérations ont décimé la moitié des effectifs de l'Armée de libération nationale. À l'extérieur, la cause algérienne fut portée avec célérité à l'ONU. Le peuple algérien a su attirer sur lui le regard des autres peuples et des dirigeants de plusieurs pays, qui ont soutenu avec ferveur et fermeté sa lutte.

COLLOQUE HISTORIQUE PRÉSIDÉ PAR M. CHANEGRIHA À L'OCCASION DU 70^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

« Entre les défis de la victoire...et le prix de la liberté »

Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé hier, mardi 10 décembre 2024, au niveau du Cercle National de l'ANP, à Béni-Messous, l'ouverture des travaux d'un colloque historique intitulé « 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de Libération Nationale : entre les défis de la victoire...et le prix de la liberté », organisé par la Direction de l'Information et de la Communication de l'Etat-major de l'ANP.

La cérémonie d'ouverture des travaux du colloque, qui ont été suivis par les cadres de l'ANP à travers les six Régions militaires via le système de visioconférence, a connu la participation de Messieurs le Président du Conseil de la Nation, le Président de l'APN, le Premier ministre, le Président de la Cour Constitutionnelle, le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, de membres du Gouvernement, de



intervient au moment où notre pays célèbre encore le 70e anniversaire du déclenchement de notre glorieuse Révolution de libération; une révolution, unique en son genre, qui était annonciatrice d'une nouvelle ère pour l'Algérie, une révolution humaine, de par ses dimensions, noble de par ses valeurs et principes, une révolution qui a inspiré des

plus de 5 millions et 630 mille martyrs, depuis les Résistances populaires, en passant par les Massacres du 8 mai 1945, jusqu'à la glorieuse Révolution de libération. Ces martyrs ont irrigué de leur sang pur chaque parcelle de notre terre bénie».

Nous avons tenu à ce que la commémoration du 70e anniversaire de novembre soit exceptionnelle, par l'organisation d'un défilé militaire, à la fois terrestre, aérien et naval, présenté par les successeurs des martyrs et des moudjahidine, que sont les enfants et arrières petits enfants de l'ANP, digne héritière de l'ALN, imbus des valeurs et des principes du glorieux novembre, tels le sacrifice et le dévouement pour la patrie et pour son drapeau. A travers cette occasion, «nous avons également tenu à faire connaître à notre peuple les niveaux atteints par ses Forces armées, qui restent le bouclier protecteur du pays, à la faveur de l'attention accordée par Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, qui a toujours veillé à la construction de nos potentiels militaires, de manière à ce qu'ils soient entièrement prêts à défendre notre souveraineté nationale et notre intégrité territoriale, en toutes circonstances et

quels que soient les sacrifices à consentir ». Au terme de son allocution, Monsieur le Général d'Armée, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a annoncé l'ouverture officielle des travaux du séminaire.

Ce colloque a été ponctué par la projection d'un film documentaire intitulé « 1er Novembre 1954. Révolution du défi et de la victoire », produit par la Direction de l'Information et de la Communication, suivi de quatre conférences, animées par des professeurs d'universités spécialisés en histoire, intitulées respectivement « La politique et les positions de l'Etat algérien. Attachement immuable au référentiel de novembre », «Arracher la liberté et remporter la victoire...le lourd tribut», «La cohésion et l'unité du peuple algérien durant la révolution de libération...leçons et enseignements», ainsi que l'intervention du moudjahid et ancien diplomate Nouredine Djoudi sur «L'échec de la propagande coloniale face aux médias révolutionnaires nationaux ». Ces conférences ont suscité un grand intérêt et de larges débats entre les participants, qui reflètent la grande importance que vouent les Algériens à la Révolution du 1^{er} novembre 1954.



conseillers auprès de Monsieur le Président de la République, du Général d'Armée Commandant de la Garde Républicaine, du Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, des Commandants de Forces et de la Gendarmerie Nationale, du Commandant de la 1ère Région Militaire, des Chefs de Départements, des Directeurs et Chefs de services centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'État-major de l'ANP, de moudjahidine, de personnalités nationales et d'universitaires et quelques directeurs des médias nationaux. Ce colloque a été entamé par une allocution de Monsieur le Général d'Armée, dans laquelle il a souligné que la Révolution du 1er novembre 1954, était une révolution pour la justice contre l'injustice et la tyrannie et un triomphe pour la dignité humaine : L'organisation de ce colloque historique

peuples soumis au joug colonial, une révolution qui s'est déclenchée pour la justice contre l'injustice et la tyrannie, et qui était un triomphe de la dignité humaine. De nouveau, nous félicitons notre grand peuple et tous les peuples auxquels la Révolution de novembre a servi de phare et a tracé la voie vers la liberté et l'indépendance. Monsieur le Général d'Armée a évoqué, à cette occasion, les festivités commémoratives du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution de novembre, qui se voulaient être à la hauteur de cette révolution unique en son genre : « Nous avons tenu à ce que notre célébration du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution de novembre soit à la dimension de la grandeur de la date éternelle du 1er Novembre, grâce à laquelle notre pays a recouvré sa souveraineté en consentant le prix fort de



OPEP

La déclaration de coopération issue de l'accord d'Alger de 2016 toujours efficace pour stabiliser le marché pétrolier

La Déclaration de coopération entre les pays membres de l'Opep et les pays producteurs non membres, conclue il y a huit ans à Vienne, et émanant de l'accord d'Alger de septembre 2016, démontre toujours son efficacité à assurer la stabilité du marché pétrolier, tout en continuant de profiter à l'économie mondiale toute entière, a souligné mardi le Secrétaire général de l'Organisation, Haitham El Ghais.



« Le succès retentissant obtenu le 10 décembre 2016 est survenu suite à la réalisation de deux jalons marquants dans l'histoire de l'industrie pétrolière mondiale: l'Accord d'Alger, signé le 28 septembre 2016 à Alger, lors de la 170^e réunion extraordinaire de la Conférence de l'Opep, et l'Accord de Vienne le 30 novembre de la même année, en Autriche, lors de la 171^e réunion ordinaire de la Conférence de l'Opep », a écrit le secrétaire général de l'organisation dans un communiqué diffusé à l'occasion du 8^e anniversaire de la conclusion de cet accord. « Il y a huit ans, un groupe de producteurs de pétrole de premier plan, dont des pays membres de l'Opep et certains pays producteurs de pétrole non-Opep, ont décidé d'unir leurs forces pour faire face à l'instabilité à laquelle le marché mondial du pétrole était alors confronté, marquant ainsi le

début d'un nouveau chapitre dans le multilatéralisme, la coopération internationale et l'histoire de l'industrie pétrolière », a-t-il soutenu.

En effet, le 10 décembre 2016, les pays membres de l'Opep et l'Azerbaïdjan, le Royaume de Bahreïn, Brunei Darussalam, la Guinée équatoriale, qui a ensuite rejoint l'Opep, le Kazakhstan, la Malaisie, le

Mexique, le Sultanat d'Oman, la Fédération de Russie, la République du Soudan et la République du Soudan du Sud se sont réunis à Vienne pour discuter de la situation du marché mondial du pétrole et identifier les moyens possibles de rétablir la stabilité du marché, rappelle la même source. « Ces efforts historiques et constructifs ont abouti à la mise en place

d'une plate-forme unique pour faciliter la coopération et le dialogue entre ses participants la Déclaration de coopération (DoC). D'autres producteurs de pétrole non membres de l'Opep ont assisté à la réunion pour soutenir l'initiative », relève le communiqué, ajoutant que ces « efforts courageux et vitaux » ont continué à bénéficier à l'industrie dans son ensemble, à ses parties prenantes et à l'économie mondiale, comme l'a clairement démontré le ralentissement du marché causé par la pandémie de Covid-19 malgré les critiques et le scepticisme de certains intervenants de l'industrie. Depuis sa création, la Déclaration de coopération en tant que cadre de travail commun « vise à faciliter la coopération et le dialogue, y compris aux niveaux technique et de la recherche, entre ses participants, dans l'intérêt de la stabilité du marché pétrolier ».

ASSURANCES

Vers la numérisation du certificat d'assurance automobile

L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) prévoit de numériser le certificat d'assurance automobile afin de permettre aux assurés de l'obtenir en ligne, sans avoir à se déplacer dans les agences d'assurance, ce qui va permettre de renforcer l'efficacité et la transparence et d'améliorer les services offerts aux assurés, selon le président de l'Union, Youcef Benmicia.

Dans une déclaration à l'APS, M. Benmicia a indiqué qu'un « comité ad-hoc travaille actuellement sur le développement du projet du certificat d'assurance numérique, qui est actuellement en phase de test. Une fois cette étape achevée, le projet sera présenté aux autorités compétentes pour sa mise en œuvre ».

Il a souligné que ce projet représentait une « transformation majeure » dans le processus de modernisation du secteur des assurances en Algérie, « car il facilite les transactions pour les clients, réduit la consommation de papier et permet une vérification instantanée de la validité de l'assurance, grâce à des bases de données interconnectées entre les différentes compagnies d'assurances ».

En plus de simplifier la souscription et le renouvellement des assurances, le certificat numérique contribue à renforcer la transparence et à réduire les risques de falsification, a ajouté M. Benmicia.

Face aux transformations numériques rapides, l'Union travaille également sur « un ensemble de projets stratégiques visant à moderniser le secteur et à garantir sa croissance durable », ajoute le responsable, soulignant les résultats obtenus grâce à la plateforme numérique inter-compagnies

d'assurances dédiée à la branche automobile (e-recours), lancée en octobre 2022, avec des indemnités dépassant les 12 milliards de DA.

Le responsable a rappelé les progrès réalisés par les compagnies d'assurances algériennes dans la numérisation de leurs services, notamment le suivi des contrats d'assurance, le paiement des primes et la soumission des demandes d'indemnisation, outre l'adoption par certaines compagnies du système d'expertise à distance, en plus d'autres services visant à faciliter l'accès aux prestations d'assurance.

Benmicia a également salué le succès de la mise en place d'une plateforme numérique pour la souscription et l'émission des cartes d'assurance automobile dans les pays arabes (carte orange), en collaboration avec le Bureau unifié automobile algérien (BUAA). Désormais, toutes les agences d'assurance agréées peuvent souscrire cette carte de manière électronique.

Dans le cadre de sa vision à long terme, l'Union s'attache également à améliorer le niveau de formation et de qualification des employés du secteur de l'assurance afin de renforcer leurs compétences, optimiser la performance du secteur et achever le processus de modernisation et de transformation numérique à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

D'autre part, l'Union « travaille actuellement sur une révision de ses statuts qui n'ont pas été actualisés depuis plus de 10 ans, afin de s'adapter aux mutations économiques et financières que connaît le pays », a avancé M. Benmicia.

**AIR ALGÉRIE-TURKISH
AIRLINES**

Accord pour l'ouverture de nouvelles destinations

La compagnie aérienne nationale « Air Algérie » a signé un accord de partenariat avec Turkish Airlines pour le partage de codes entre les deux compagnies, offrant ainsi aux clients d'Air Algérie la possibilité de voyager vers de nouvelles destinations en Turquie, en Asie et en Afrique, indique mardi un communiqué du transporteur public national.

« Dans le cadre de ses efforts constants visant à élargir son réseau de destinations et à améliorer la qualité de ses services, Air Algérie est heureuse d'annoncer la signature d'un accord de partenariat avec Turkish Airlines, pour le partage de codes entre les deux compagnies, ce qui offrira à notre aimable clientèle la possibilité de voyager vers de nouvelles destinations en Turquie, en Asie et en Afrique », lit-on dans le communiqué.

Air Algérie souligne, à cette occasion, son engagement « à renforcer la coopération pour améliorer la qualité des services et accroître l'efficacité en vue de répondre aux aspirations des clients et enrichir les perspectives du transport aérien en Algérie ».

WAHID TEFIANI :

« Assainir la situation du foncier agricole avant la fin 2025 »

Le règlement des problèmes du foncier agricole seront assainis avant fin 2025, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué le directeur du foncier et la mise en valeur au ministère de l'Agriculture, Wahid Tefiani.

Une feuille de route pour l'application des instructions du président de la République, liées à ce dossier, a été établie lundi à l'issue de l'installation officielle de la commission chargée de l'assainissement de ce dossier.

« Cette commission est chargée de régulariser la situation des investisseurs effectifs et renforcer leurs capacités de production, conformément à la loi en vigueur, au service d'assurer la sécurité alimentaire », a affirmé, mardi, M. Tefiani à la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Et d'ajouter que « cette commission sera chargée de l'assainissement du foncier agricole d'une manière générale, notamment concernant la PFA relative à tout ce qui est en rapport avec le foncier en suspend ».

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

La mise en garde des pays exportateurs de Gaz

Les pays producteurs et exportateurs de gaz font montre de leurs inquiétudes. En effet, face aux appels au désinvestissement, qui se sont multipliés ces derniers temps, les pays exportateurs de Gaz, regroupés au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), dont fait partie l'Algérie, sont montés au créneau pour mettre en garde les risques qui pourraient compromettre la sécurité énergétique mondiale.

PAR KAMAL HAMED

Ainsi, les ministres des pays membres du GECF ont alerté, lors de leur 26e réunion tenue à Téhéran, contre les appels à suspendre les investissements, soulignant que l'arrêt des financements pourrait compromettre la sécurité énergétique. Le GECF «insiste sur l'importance d'investir en temps opportun dans la chaîne de valeur du gaz naturel, soulignant que les appels à suspendre les investissements sont mal avisés et porteront atteinte à la sécurité énergétique», est-il indiqué dans la déclaration finale de cette réunion, tenue dimanche. En outre, ces appels risquent d'accentuer la volatilité des marchés et d'entraver les progrès vers les objectifs de réduction des émissions mondiales, selon la déclaration finale, qui appelle par ailleurs à une collaboration multilatérale «plus forte» pour garantir une approche équilibrée et inclusive de la gouvernance mondiale de l'énergie, tout en répondant aux défis liés à la sécurité énergétique, à l'accessibilité financière et à la durabilité environnementale. La déclaration, publiée sur le site web de l'organisation, met également en avant l'importance «cruciale» de protéger les infrastructures gazières aux niveaux national et international afin de garantir un flux sûr et ininterrompu de gaz naturel. Les participants à cette réunion ont également souligné «l'importance de l'unité et de la solidarité entre les pays membres du GECF, conformément à la Déclaration d'Alger issue du 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement». Lors de cette réunion, il a été décidé de tenir la 27e réunion ministérielle du GECF à Doha au cours du dernier trimestre de 2025 et d'organiser le 8e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum en 2026 en Russie. Ce dernier pays prendra ainsi le relais de l'Algérie qui a organisé à Alger le 7e sommet au mois de mars de l'année en cours. Lors de cette 26e réunion tenue à Téhéran, l'Algérie a



d'ailleurs participé activement en mettant en avant sa propre vision et ses engagements. En effet, lors de sa participation aux travaux de la réunion en sa qualité de représentant du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du Président-directeur général (P-dg) de Sonatrach, Rachid Hachichi, le Secrétaire général du ministère, Abdelkrim Aouissi, a affirmé que «l'Algérie, en tant que membre actif du Forum, accorde une grande importance au renforcement de la coopération entre les Etats membres, notamment face aux défis auxquels est con-

fronté le secteur énergétique mondial». Aouissi a rappelé le grand succès réalisé par le 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du GECF, organisé par l'Algérie en mars 2024, affirmant que la Déclaration d'Alger adoptée lors du sommet représente une feuille de route ambitieuse pour réaliser une vision commune d'un avenir énergétique durable dans lequel le gaz naturel joue un rôle crucial. Le Forum, en tant que plateforme mondiale de dialogue sur les questions énergétiques, continue de renforcer sa position stratégique avec l'augmentation des adhésions, ce qui «contribue à

promouvoir le gaz naturel comme une solution pratique pour assurer l'équilibre entre la sécurité énergétique et la durabilité environnementale», a-t-il dit, qualifiant le gaz naturel d'énergie vitale pour un avenir plus propre et plus prospère. Il a souligné que la demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 34 à 36 % d'ici 2050, ce qui confirme, selon lui, le rôle central de cette énergie dans la satisfaction des besoins énergétiques croissants au niveau mondial. C'est dire le besoin de favoriser les investissements en vue d'assurer la sécurité énergétique mondiale. **K.H**

GÉNÉRALISATION DE L'E-PAIEMENT ET LE COMMERCE EN LIGNE Comment impliquer les citoyens ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les associations de défense des consommateurs sont montées au créneau sur le développement des outils du paiement électronique et le commerce en ligne. En gros, ils relèvent qu'il faut un contrôle de ce marché et la maîtrise des prix en impliquant la société civile dans la promotion de tels outils. Lors d'un débat à l'APN, Zaki Hariz, président de la fédération algérienne des consommateurs, dit que «les pouvoirs publics doivent consentir des efforts pour la réorganisation de ce secteur de la vie économique». Ce dernier propose «d'identifier les produits rares sur le marché national tels que les produits alimentaires, médicaments et matériaux de construction». Les facilités doivent être accordées au niveau douanier sur certains produits avec un système plus fluide en matière de transactions commerciales. «Mais le plus important dans ce chapitre reste, de l'avis de ce responsable de la

fédération est la réduction de la TVA à 30% tout en augmentant la valeur du dinar par rapport aux devises étrangères». Cela est inscrit dans l'agenda des décisions de l'Etat pour mieux encadrer ce système de paiement et son corollaire le commerce électronique afin d'éviter les fraudes, la surfacturation et les arnaques qui concernent directement les consommateurs. Mieux encore, le président de la FAC estime nécessaire d'ouvrir la concurrence et d'encourager l'investissement dans un secteur qui est appelé à se répandre face aux exigences de l'économie numérique. Dans ce cadre, il est à rappeler que le gouvernement a pris la décision d'interdire le cash dans les transactions immobilières et des automobiles avec l'obligation pour les opérateurs et distributeurs de souscrire à une police d'assurances. Certes, ces dispositions sont un début prometteur, mais pour les associations de défense des consommateurs «il faut impliquer la société civile en entier afin de

prévenir contre la spéculation et le marché informel». Pour Habib Merouane, représentant de l'Apoce (Association nationale pour la protection des consommateurs) «le développement du commerce électronique va sonner la fin du marché informel et le plus important doit être réalisé dans la législation et le contrôle du marché intérieur». C'est en effet l'outil de transparence de l'économie numérique qui attend des décisions pratiques car le commerce en ligne va représenter entre 30 à 35% de l'activité commerciale à moyen terme. Selon un bilan fourni par la société algérienne des transactions inter-monnaies (Satim), les transactions commerciales par internet et autres modes de paiement ont enregistré un chiffre d'affaires global de 216 milliards de dinars rien que durant le premier semestre de 2023. Et on attend un bilan de cette fin d'année 2024 pour apprécier les indices sur l'augmentation vertigineuse de ces opérations. **F.A.**

SONATRACH

Le complexe pétrochimique LAB aura d'importantes retombées sur l'économie nationale

Le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé que le contrat signé par Sonatrach avec la société italienne Tecnimont pour la réalisation d'un complexe pétrochimique pour la production de linéaire alkyl benzène (LAB), permettra à l'Algérie dès l'entrée en production de cette usine de ne plus importer cette matière première utilisée dans l'industrie des détergents et des nettoyeurs, tout en soulignant ses retombées importantes sur la création de l'emploi et l'économie nationale.

Il s'exprimait lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie de signature de ce contrat qui s'est déroulée au siège du groupe Sonatrach, sous la supervision du ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo et des hauts cadres de la compagnie nationale des hydrocarbures et de la société italienne Tecnimont SPA. Dans ce cadre, le P-dg de Sonatrach a assuré qu'«une fois le projet du complexe pétrochimique pour la production de linéaire alkyl benzène (LAB) entrera en production en 2027, l'Algérie n'aura pas

besoin d'importer cette matière première utilisée dans la fabrication des détergents et des nettoyeurs industriels et nous assurerons la satisfaction du marché national et nous pourrions même réaliser des exportations". Se félicitant de la signature de ce contrat avec la société italienne Tecnimont SPA, M. Hachichi a précisé également que "ce projet s'inscrit dans la politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de valorisation des ressources en hydrocarbures afin de produire ce qui est nécessaire pour le pays de manière à éviter les importations et de renforcer l'industrie pétrochimique algérienne". "Nous sommes très contents de ce contrat et nous allons le suivre de manière très rigoureuse pour le réaliser dans les délais requis, en respect du budget et de la qualité", a-t-il mentionné, assurant que ce projet va contribuer à la création de plusieurs petites et moyennes entreprises pour la fabrication des détergents et des produits nettoyeurs et des milliers de postes d'emploi pendant et après la réalisation du complexe. M. Hachichi a souligné que le lancement de ce projet est un nouveau jalon dans le cadre du programme d'investissement visant le développement d'une industrie pétrochimique forte. La réalisation du futur complexe, confiée en EPC à Tecnimont Spa, s'étalera sur 44 mois et le montant du contrat est de 1,05 milliards USD équivalents dont 32% en

DA, a-t-il fait savoir, précisant que le complexe aura une capacité de 100.000 tonnes par an et permettra la production au niveau local d'un additif utilisé dans l'industrie des détergents et des nettoyeurs industriels, qui jusque-là était importé. Selon M. Hachichi, cet important investissement contribuera à une meilleure valorisation des produits pétroliers (kérosène et benzène) disponibles au niveau de la Raffinerie RA1K de Skikda, tout en donnant un nouvel élan à l'industrie des détergents et de ses dérivés dans notre pays. Il a relevé, en outre, que Sonatrach a choisi pour la réalisation de ce projet une technologie permettant de produire du LAB biodégradable, ce qui confirme, selon lui, "la volonté du groupe de promouvoir un développement industriel durable". Dans le même sillage, il a affirmé que le lancement de ce nouveau projet pétrochimique conforte Sonatrach "dans son rôle de locomotive de l'économie nationale et de leader du développement durable du pays dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales". Pour sa part, le directeur central de l'engineering et management de projets, Mahdi Sallami, a fait savoir que ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement de Sonatrach portant sur la transformation des produits pétroliers pour une meilleure valorisation et qu'il vise à absorber les importations du marché national qui avoisinent les 35.000 tonnes par an de

LAB pur et dépassent les 40.000 tonnes de dérivés de LAB. Quant au P-dg du Groupe Maire Tecnimont, Alessandro Bernin, il a affirmé que ce projet va renforcer la coopération entre l'Italie et l'Algérie, le qualifiant de projet "très important" et qui confirme la forte compétitivité et la capacité de son groupe dans ce domaine. Rappelant que la présence de son entreprise en Algérie a débuté en 2018, il a souligné qu'elle a eu à livrer un important projet à Sonatrach, malgré la période difficile du Covid-19. A son tour, le vice-président de Sonatrach chargé des finances, Djamel Atallah, a évoqué un "projet crucial pour Sonatrach et structurant pour l'économie nationale, s'inscrivant dans les objectifs du gouvernement de valoriser les ressources nationales en produits à forte valeur ajoutée et à réduire les importations". Le DG par intérim de la BNA, Dine Benabdi, a souligné l'importance de la collaboration entre Sonatrach et la BNA qui va financer la réalisation de ce projet à hauteur de 65%, en mentionnant que ce financement intervient dans le cadre de l'accompagnement des sociétés nationales et privées dans le cadre de la stratégie tracée par la banque. "C'est le troisième type de financement accordé à Sonatrach et nous sommes prêts à contribuer à la réalisation d'autres projets stratégiques du groupe", a-t-il encore souligné.

ALGÉRIE-FAO

Mise en avant de l'importance des relations de coopération bilatérale

Le directeur général (DG) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, a mis en avant l'importance des relations entre son organisation et le Gouvernement algérien dans plusieurs domaines, relevant à ce propos sa disponibilité à accompagner l'Algérie dans les projets d'aquaculture, notamment en ce qui a trait au volet technique, à la modernisation des modes et moyens de production et à l'élargissement de la recherche scientifique. Dans une déclaration à la presse au terme de la visite qu'il a effectuée en compagnie du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, pour inspecter le navire scientifique Grine-Belkacem au port d'Alger, le DG de la FAO a précisé que l'Organisation onusienne s'oriente vers le renforcement de l'activité aquacole sur le continent africain qu'il considère comme « seule solution pour satisfaire à la demande de poisson face au ralentissement des productions halieutiques », tout en facilitant la tâche aux pays qui souhaitent se lancer dans ce type de production. M. Dongyu a, en outre, souligné que la demande mondiale de poisson a enregistré, pour la première fois, une couverture de 52% des besoins grâce aux projets

aquacoles, tandis que les 48% restants ont été assurés par la pêche, ajoutant que cette activité revêtait plusieurs dimensions liées essentiellement au soutien à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement. Le même responsable a, par ailleurs, relevé l'importance de réaliser la transition vers l'économie verte, l'intégration de l'activité aquacole à l'Agriculture et l'accompagnement de la FAO dans les projets de développement de l'élevage du tilapia en Algérie. Il a, aussi, appelé à l'élargissement de la vision prospective des projets d'aquaculture à travers les bassins de petite dimension dans les villages, les jardins et les parcs pour l'apprentissage de la pêche et l'aquaculture familiale, en vue de réaliser, à la fois, les objectifs environnementaux et socioéconomiques. Pour sa part, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a affirmé que cette rencontre avait été l'occasion d'examiner les différentes voies de coopération avec l'Organisation, engagées depuis plusieurs années, notamment en matière d'aquaculture. Le ministre a, également, rappelé la stratégie adoptée par l'Algérie dans ce domaine d'ici à 2030, soulignant que les modalités d'accompagnement assurées par la FAO au

profit du secteur pour réaliser les objectifs escomptés ont été abordées, notamment à travers la recherche scientifique appliquée, la valorisation du rôle du navire scientifique et l'évaluation de la richesse halieutique et des opérations de pêche.

Création de 47 zones d'activité dédiées à l'aquaculture

Dans ce cadre, le ministre a affiché la disponibilité du secteur à prendre part à l'action et à la recherche menées en matière d'évaluation de la richesse halieutique, expliquant que l'objectif tracé consistait à atteindre 100.000 tonnes/an en aquaculture, réparties entre 40.000 tonnes/an en aquaculture marine et 60.000 tonnes/an en aquaculture continentale (d'eau douce). Il a rappelé, à ce propos, que la production totale (pêche, aquaculture et pêche au thon rouge) enregistrée en 2023 (jusqu'à novembre) était de 112.000 tonnes. Le ministre a annoncé la création de 47 zones d'activité dédiées à l'aquaculture, d'une superficie de près de 50 hectares, dans une première phase, tout en s'orientant vers la formation à l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture à travers les grands bassins, d'une capacité d'irrigation initiale de 50.000 m3. De son côté, le directeur général du

Centre national de recherche et de développement pour la pêche et l'aquaculture (CNRDPA), Pr Nabil Bouflih, a fait savoir que le secteur de la pêche en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) travaille pour la réalisation de 7 projets de recherche scientifique sur le littoral algérien en 2024. Ces projets visent à répondre à plusieurs problématiques scientifiques liées à la pêche en Algérie et à contribuer à la prise de décisions éclairées par les responsables du secteur. Ils couvrent des domaines tels que la collecte de données, le développement de nouvelles filières et l'évaluation des stocks de poissons. Le Pr. Bouflih a également révélé la préparation d'une campagne scientifique pour l'évaluation des stocks de poissons, qui aura lieu l'été prochain, avec le financement de la FAO. Au cours des 10 dernières années, 31 campagnes scientifiques ont été réalisées sur le littoral national. Les résultats de ces campagnes permettent de déterminer les quantités de produits halieutiques et de formuler les recommandations nécessaires pour organiser l'activité de pêche de manière à préserver les stocks de poissons nationaux, a conclu le responsable.

L'obésité : un véritable fléau en progression

L'OMS/Europe a publié un nouveau rapport de l'Initiative pour la surveillance de l'obésité de l'enfant (COSI), le cinquième d'une série mesurant les tendances du surpoids et de l'obésité chez les enfants en âge de fréquenter l'école primaire depuis 2007.

Les conclusions du nouveau rapport se fondent sur les dernières données collectées en 2018-2020 dans 33 pays de la Région européenne de l'OMS. L'étude a porté au total sur près de 411 000 enfants âgés de 6 à 9 ans. Pour la première fois, le rapport présente des données provenant d'Allemagne (ville de Brême), d'Arménie et d'Israël, des pays qui ont récemment rejoint l'initiative de surveillance de l'OMS.

Surpoids et obésité : de graves facteurs de risque pour la santé

Le surpoids et l'obésité chez les enfants s'avèrent préjudiciables pour la santé dans la Région européenne. Ces problèmes sont liés à de nombreuses maladies non transmissibles – des maladies cardiovasculaires au diabète et au cancer. Aujourd'hui, dans la Région, 1 enfant d'âge scolaire sur 3 souffre de surpoids ou d'obésité, et les taux sont en augmentation dans de nombreux pays. Nous avons besoin de données de qualité pour trouver de meilleures solutions à ce problème.

Données provenant de 33 pays de la Région européenne de l'OMS

Dans l'ensemble, 29 % des enfants âgés de 7 à 9 ans dans les pays participants souffrent de surpoids, y compris d'obésité. La prévalence est plus élevée chez les garçons (31 %) que chez les filles (28 %).

Le rapport révèle également que presque tous les enfants (87 %) de la Région jouent à l'extérieur pendant au moins 1 heure par jour ; 43 % des enfants mangent des fruits tous les jours, et 34 %



des légumes.

« Les résultats montrent que 1 enfant sur 3 souffre encore de surpoids ou d'obésité. Nous devons accélérer nos actions pour que ces chiffres baissent », a déclaré le docteur Kremlin Wickramasinghe, chef par intérim du Bureau européen de l'OMS pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui a produit le rapport.

Réduire le surpoids et l'obésité

Comparé au cycle précédent de collecte de données (2015-2017), on observe dans le nouveau rapport de l'Initiative COSI (5e cycle de collecte) une diminution statistiquement significative de la prévalence du surpoids chez les garçons et les filles à Malte, chez les garçons à Saint-Marin et les filles en Italie, ainsi qu'une diminution des niveaux d'obésité chez les garçons à Saint-Marin et chez les filles à Malte.

Les données de l'Initiative COSI indiquent une tendance à la baisse de la prévalence du surpoids en Espagne, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Slovaquie depuis le premier rapport en 2007-2008. Malgré cette diminution, les taux de prévalence du surpoids et de l'obésité dans ces pays (et en particulier en Europe du Sud) restent parmi les plus élevés de la Région.

De meilleures politiques pour inverser des tendances inquiétantes

« Nous avons besoin de toute urgence de meilleures politiques

qui puissent nous aider à inverser les tendances actuelles en matière d'obésité chez les enfants, notamment à la suite de la pandémie de Covid-19 qui est considérée comme une cause dangereuse de la hausse des niveaux de surpoids et d'obésité », a ajouté le docteur Wickramasinghe.

Le Programme de travail européen de l'OMS 2020-2025, qui promeut une unité d'action pour une meilleure santé dans les 53 États membres de la Région, souligne la nécessité de réduire les niveaux d'obésité chez les enfants et les adultes.

Il est temps d'accepter que l'obésité est une maladie

L'obésité doit être traitée comme toute autre maladie qui menace la vie des populations. Pour lutter efficacement contre l'obésité, les responsables politiques, les professionnels de santé et les autres parties prenantes doivent instaurer un système de santé garantissant que chaque personne a accès à des soins de qualité pour la prise en charge du surpoids et de l'obésité. L'Autriche œuvre actuellement à la mise en place d'un tel système qui pourrait faire passer le traitement de l'obésité à un niveau supérieur.

Lutte contre l'obésité : le traitement n'est qu'un début

Selon un rapport récemment publié par l'OMS/Europe, environ 60 % des adultes et 1 enfant sur 3 vivent avec cette pathologie dans l'ensemble de la Région européenne de l'OMS. Pour

enrayer l'augmentation de l'obésité, il faudra adopter des approches politiques globales, tant dans le domaine de la prévention de l'obésité (par exemple en instaurant des environnements favorables à l'adoption d'une alimentation saine et à la pratique de l'activité physique) que dans celui de la prise en charge de l'obésité et du surpoids.

Le traitement de l'obésité dans le cadre de l'assurance générale

En sa qualité de président de l'European Childhood Obesity Group, le docteur Weghuber a dirigé les travaux visant à établir un concept national de traitement de l'obésité infantile pour l'Autriche, sur la base du principe que l'obésité est une maladie

chronique grave étroitement liée à d'autres maladies non transmissibles, notamment le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Le concept a été préparé par des professionnels des soins de santé primaires à tertiaires, et a obtenu l'adhésion de toutes les parties prenantes concernées, y compris les représentants du secteur de la sécurité sociale, en 2019. L'OMS a exhorté les États membres à prendre de nouvelles mesures pour enrayer ce qu'il est convenu d'appeler l'épidémie mondiale d'obésité d'ici à 2025, car aucun pays de la Région n'est en passe de stopper ou même de réduire la progression de l'obésité à cette échéance. Aujourd'hui, l'Autriche est prête à passer à l'étape suivante. Des professionnels de santé et des acteurs de premier plan ont lancé une initiative à l'échelle nationale baptisée « Alliance autrichienne contre l'obésité. » Celle-ci propose un programme renouvelé de prise en charge de l'obésité qui reconnaît l'obésité comme une maladie, et exige que le système de sécurité sociale intègre la prise en charge de l'obésité dans le système d'assurance maladie universelle.

Nombreux sont ceux qui ne considèrent pas l'obésité comme un problème

En Autriche, plusieurs régions ont déjà créé l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre prévue du programme national de traitement de l'obésité. Ces structures peuvent être étendues à



d'autres régions du pays. Or, le déploiement de ce programme exige également la prise d'un engagement politique reconnaissant que l'obésité constitue un grave problème de santé publique.

« Nous devons changer la perception de l'obésité qui prévaut aujourd'hui », a expliqué le docteur Michael Krebs, spécialiste en médecine interne de l'Université de médecine de Vienne. « Plus de 3 millions d'adultes et 240 000 enfants souffrent de surpoids et d'obésité en Autriche, représentant une large tranche de la population. Pourtant, plus de 85 % des patients souffrant d'obésité et demandant à se faire soigner dans notre clinique ambulatoire

sont des femmes. Cela signifie que la plupart des hommes atteints d'obésité ne considèrent pas leur état comme une maladie, ou ne veulent pas la soigner pour une raison quelconque. »

Dans de nombreux pays de la Région, l'obésité est encore associée à la stigmatisation sociale, ce qui multiplie les risques mortels de cette pathologie. Les professionnels de santé ont besoin de l'aide des décideurs pour délivrer des messages fondés sur des données probantes et diffuser les recommandations de l'OMS à un public plus large.

« Nous devons accepter que l'obésité est une maladie »

« Les pays doivent adopter une approche globale de la prévention et de la prise en charge de l'obésité », a déclaré le docteur Kremlin Wickramasinghe, chef par intérim du Bureau européen de l'OMS pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. « Nous avons beaucoup appris en écoutant les personnes souffrant d'obésité et leurs familles, et nous encourageons tous les gouvernements à prendre des mesures pour que l'avis de ces acteurs importants soient pris en compte tout au long du cycle des politiques relatives à l'obésité. »

Lors de la 72e session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR72), qui se tiendra en septembre 2022 en Israël, des décideurs et des intervenants de haut niveau des 53 États membres de la

Région examineront les meilleures pratiques susceptibles d'enrayer l'augmentation des niveaux d'obésité et de s'attaquer à ce problème urgent. L'Autriche participe activement à de nombreux projets de l'OMS dans ce domaine, notamment l'Initiative pour la surveillance de l'obésité infantile (COSI) ainsi que le Réseau sur le marketing instauré par l'OMS. Ces projets aident les professionnels de santé et les intervenants à mettre en place un système efficace et adapté à chaque pays pour lutter contre l'obésité.

« Nous devons accepter que l'obésité est une maladie. Et comme il s'agit d'une maladie chronique, toutes les personnes souffrant d'obésité doivent subir un diagnostic, et dans chaque cas, un traitement doit être défini. C'est l'avenir, » a conclu le docteur Weghuber.

L'OMS entame des concertations sous-régionales sur les politiques de lutte contre l'obésité

L'OMS entame une série de dialogues sur les politiques de lutte contre l'obésité dans toute la Région européenne de l'OMS. Ces événements sous-régionaux réuniront des pays des Balkans occidentaux, d'Asie centrale et d'autres parties de la Région dans le but de tirer des enseignements de l'expérience de chaque pays et de trouver de nouveaux modes de prévention d'une épidémie d'obésité.

L'obésité est souvent désignée comme l'une des plus grandes menaces pour la santé publique au XXIe siècle. Selon des statistiques récentes de l'OMS, 59 % des adultes de la Région européenne sont en surpoids ou obèses. Il s'agit du pourcentage le plus élevé de toutes les Régions de l'OMS, sauf celle des Amériques.

1 enfant sur 3 est en surpoids ou obèse

Le surpoids et l'obésité de l'enfant représentent un problème aigu ; dans Le surpoids et l'obésité font partie des principales causes de décès et d'invalidité dans la Région, et sont mis en lien avec beaucoup de MNT telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires. Des estimations récentes indiquent que cela entraîne plus d'1,2 million de décès par an. Aujourd'hui, aucun des 53 pays de la Région n'est susceptible de parvenir à enrayer la progression des niveaux d'obésité pour 2025. « Nous devons aborder le problème sous de nombreux angles, en aidant les pays non seulement à prévenir le surpoids et l'obésité, mais aussi à renforcer leurs capacités pour une meilleure prise en charge. C'est l'une des manières dont nous pouvons contribuer à la concrétisation de la vision du Programme de travail européen 2020-2025 de l'OMS, pour assurer à tous une meilleure santé. »

Les enseignements tirés de l'expérience des pays

En parallèle aux discussions sur les politiques à mener, l'OMS organise des formations pour formateurs et imagine des moyens de renforcer les capacités des travailleurs de la santé dans le domaine de la prise en charge de l'obésité de l'enfant.

« Les dialogues de l'OMS, suivis d'ateliers de renforcement des capacités, permettront aux pays des Balkans occidentaux et d'Asie centrale d'exploiter leur expérience locale comme point de départ de nouvelles pratiques pour la prévention et la prise en charge de l'obésité », explique le docteur Maria João, directrice du programme national portugais pour la promotion d'une alimentation saine, qui anime des formations dans ces 2 sous-régions.



MALADIE DE L'HOMME

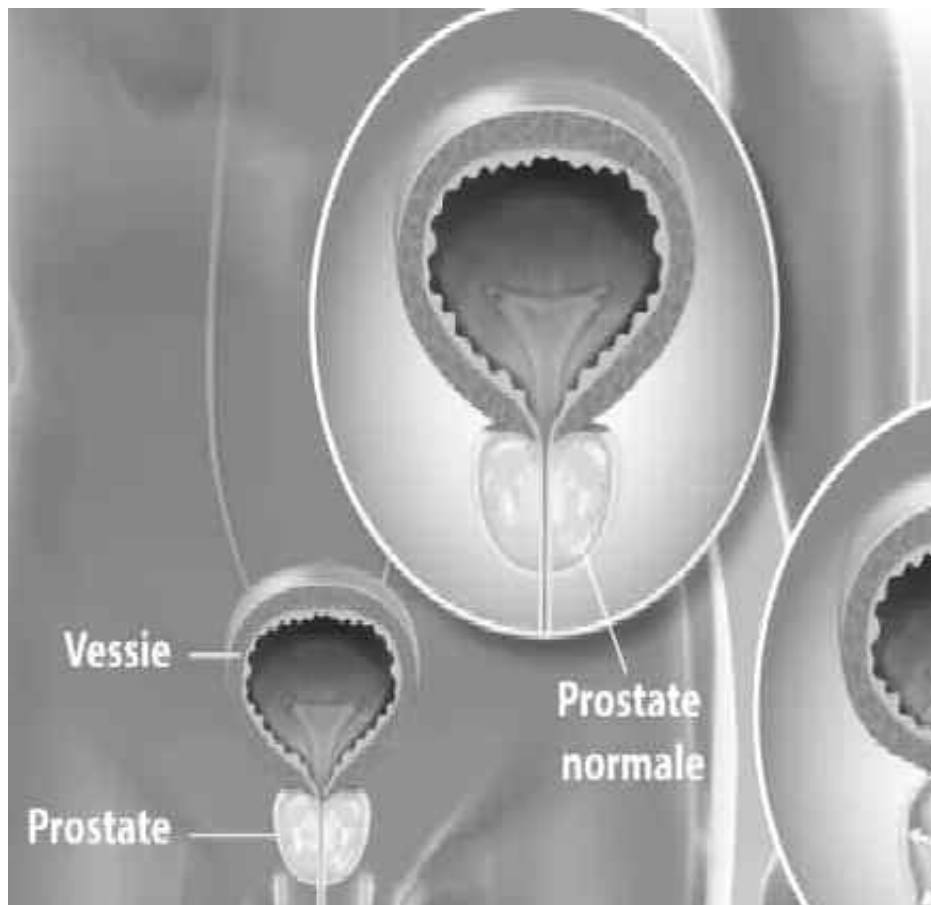
Hypertrophie (adénome) prostate

Presque tous les hommes, en vieillissant, sont sujets à l'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP) appelée aussi adénome prostatique ou encore hyperplasie.

L'hypertrophie bénigne de la prostate résulte d'une prolifération non cancéreuse de cellules prostatiques qui entraîne le gonflement de la zone de la prostate entourant l'urètre. L'urètre se retrouve comprimé, gênant ainsi le vidage normal de la vessie. Si cette maladie reste donc bénigne comme son nom l'indique, elle peut néanmoins engendrer des troubles voir des complications urinaires. Mais, en aucun cas, l'HBP (adénome de la prostate) ne peut dégénérer en cancer (adénocarcinome) ni augmenter le risque de survenue d'un cancer. Ce sont deux maladies totalement différentes qui peuvent cependant coexister.

Les symptômes de l'hypertrophie bénigne (adénome) de la prostate

Les symptômes sont de deux ordres, obstructifs ou irritatifs. Les symptômes obstructifs sont généralement une difficulté à initier la miction (dysurie), un jet urinaire faible et interrompu, des gouttes retardataires, une sensation de vidange incomplète. Les symptômes irritatifs sont une envie



pressante et fréquente d'uriner, l'impossibilité de se retenir (incontinence d'urgence), le besoin de se lever plusieurs fois par nuit.

Les complications de l'hypertrophie bénigne (adénome) de la prostate

L'augmentation du volume de la pros-

tate peut favoriser à terme certaines complications urinaires comme la rétention d'urine, des hernies ou hémorroïdes, des infections ou la formation de calculs vésicaux. Elle peut également nuire à la qualité de vie. C'est pourquoi il est nécessaire de consulter si la gêne occasionnée est trop importante.

Les traitements de l'hypertrophie bénigne (adénome) de la prostate

Un traitement médicamenteux est habituellement proposé en première intention. S'il s'avère inefficace, un acte chirurgical peut être envisagé. L'incision cervico-protastique par voie chirurgicale ou endoscopique (sans ouverture des parois) est plutôt destinée aux hommes de moins de 60 ans ayant une petite prostate. Elle consiste à inciser le col de la vessie et de la prostate. La Résection trans urétrale de la prostate RTUP est l'opération la plus courante. Le chirurgien racle l'adénome qui comprime l'urètre au moyen d'un instrument endoscopique introduit dans le canal de la verge. On peut aussi obtenir ce résultat en vaporisant l'adénome au moyen d'un puissant rayon laser. Il a été démontré que l'utilisation du laser diminue le risque hémorragique. Enfin quand la prostate a pris beaucoup trop de volume ou que des complications dommageables aux reins surviennent, une chirurgie ouverte avec anesthésie générale sera pratiquée. Le praticien incise le bas de l'abdomen pour ôter une partie de la glande prostatique. Cette intervention, appelée adénomectomie, laisse la capsule prostatique intacte et ne doit pas être confondue avec la prostatectomie réalisée dans le cas d'un traitement de la prostate.

INFECTION URINAIRE

Cystite aiguë de la femme

Les infections urinaires sont le plus souvent des infections de la vessie, également appelées cystites.

Dues à des bactéries, elles touchent plus souvent les femmes que les hommes car leur urètre, le canal qui relie la vessie à l'extérieur, est plus court. L'entrée de bactéries dans la vessie s'en trouve facilitée. Le plus souvent, on ne trouve aucune cause précise à la cystite chez les femmes. En revanche, lorsqu'une infection urinaire survient chez un homme, elle est souvent liée à une hypertrophie bénigne de la prostate ou à une inflammation de cet organe.

Plus fréquentes chez les femmes

Les femmes sont les principales victimes des cystites, ces inflammations de la vessie le plus souvent dues à une infection bactérienne.

Les cystites, qui provoquent de fréquentes envies d'aller aux toilettes et des douleurs en urinant, comptent parmi

les infections urinaires les plus courantes.

Quels sont les symptômes des infections urinaires ?

Les symptômes d'une infection urinaire sont le besoin constant d'éliminer de très faibles quantités d'urine. Uriner s'accompagne de sensations de brûlure. L'urine peut être trouble et sentir mauvais. La cystite peut parfois s'accompagner d'une fièvre légère, moins de 38°C, et d'un sentiment de malaise. Dans la plupart des cas, les cystites n'entraînent pas de complications. Toutefois, l'infection peut remonter et atteindre le rein. L'apparition de fièvre doit inciter à la vigilance.

Quelles sont les complications éventuelles des infections urinaires ?

En l'absence de traitement, l'infection peut remonter le long de l'uretère (le canal qui relie les reins à la vessie) et atteindre le rein : c'est la pyélonéphrite. Le risque de

complication est plus important en cas de grossesse, de malformation des voies urinaires, de calculs dans les reins ou la vessie, ou de diabète. Chez l'homme, les infections urinaires peuvent aussi se compliquer d'une infection générale sévère, d'un abcès de la prostate, de rechutes difficiles à traiter. Des symptômes invalidants, tels que des douleurs à l'éjaculation, peuvent également persister.

Qu'appelle-t-on cystite interstitielle ?

La cystite interstitielle est une inflammation chronique de la vessie relativement rare. D'origine inconnue, elle ne doit pas être confondue avec la cystite bactérienne. Cette maladie touche surtout les femmes jeunes (de 30 à 40 ans). Elle se traduit par des douleurs intenses du bas-ventre et le besoin fréquent d'uriner, de jour comme de nuit. La cystite interstitielle est à l'origine de véritables handicaps,

les personnes atteintes n'osant plus s'éloigner des toilettes.

Les mesures d'hygiène

Le respect de règles hygiéniques simples semble diminuer le risque de survenue de cystite ainsi que leur récurrence. Ces mesures n'ont pas fait l'objet d'une évaluation contrôlée par des études cliniques :

- buvez plus d'un litre et demi d'eau par jour ;
- ne retenez pas un besoin d'uriner. Une vidange trop rare de la vessie favorise la prolifération des micro-organismes ;
- tenez propres les parties intimes de votre corps ;
- attention à l'usage excessif des produits de toilette qui irritent et facilitent la prolifération des micro-organismes ;
- utilisez un gel lavant doux, sans savon. Urinez rapidement après les rapports sexuels afin d'éliminer en partie les micro-organismes ;
- après avoir uriné ou être allée à la selle, essuyez-vous

toujours d'avant en arrière, en direction de l'anus ;

- portez des sous-vêtements en coton ;
- évitez l'utilisation éventuelle de spermicides.

Les traitements préventifs

Le médecin peut proposer la prise de canneberge en prévention des cystites à répétition à *Escherichia coli*. Des estrogènes en application locale sont parfois prescrits en cas de cystites récurrentes chez la femme ménopausée. Si les épisodes de cystite se répètent au moins une fois par mois, le médecin pourra prescrire un traitement antibiotique à prendre tous les jours. Un ECBU doit être réalisé avant de débiter le traitement afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'infection urinaire en cours. La nitrofurantoïne ne doit jamais être utilisée dans cette indication. Il est possible de prendre les antibiotiques uniquement après les rapports sexuels lorsque ceux-ci sont en cause dans la survenue des cystites.

STATIONS THERMALES DE GUELMA

Une destination préférentielle en hiver

Chaque hiver à Guelma, les stations thermales de la région deviennent une destination de prédilection pour des milliers de visiteurs à la recherche d'un traitement naturel à l'eau chaude ou, simplement, désireux de s'émerveiller en contemplant le chef-d'œuvre artistique représenté par la majestueuse cascade de calcaire de Hammam Debagh.



À chaque saison d'hiver, la région résonne de cette stance immortelle du poète de la Révolution Moufdi Zakaria, puisée de sa merveille éternelle *"L'Iliade algérienne"*. Et Guelma, heureuse de ses bains diffusant le nectar de ses rêves, la vapeur répand ses senteurs et se plaint des douleurs de ses chimères... À chaque saison hivernale, les régions abritant les thermes, ceux de Hammam Debagh, Hammam Ouled Ali (Héliopolis), Hammam N'bails, Aïn Larbi et Bouhachana, se parent de leurs plus beaux atours pour accueillir comme il se doit et à bras ouverts les visiteurs venant de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Malgré la présence d'un grand nombre de sources et de stations thermales dans la wilaya de Guelma, ce sont les thermes de Hammam Debagh et leur célèbre cascade figée, taillée dans le calcaire (à 25 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya), et Hammam Ouled Ali (au nord de Guelma) qui se taillent la part du lion en matière de demande.

La raison tient à la disponibilité de complexes touristiques de qualité, de stations équipées et de structures d'accueil modernes, pourvues de toutes les commodités et offrant toutes les conditions de confort, de détente et de soins. Les rues, les jardins et les espaces publics de Hammam Debagh et de Hammam

Ouled Ali sont bondés tout au long de l'hiver, notamment durant les week-ends.

Les centaines de voitures et de bus de transport de voyageurs, munis de plaques d'immatriculation des quatre coins du pays, renseignent sur l'attrait provoqué par les thermes de Guelma, objets d'un véritable rush de familles, d'écopiers, de lycéens et d'étudiants universitaires n'ayant qu'un objectif : profiter de la vue et se laisser envelopper par cette sensation de chaleur naturelle produite par l'eau jaillissant des entrailles de la terre.

Selon les chiffres fournis par la directrice de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Mme Nadja Bechinia, le nombre de visiteurs sur le site touristique de la cascade de Hammam Debagh a atteint, au cours de l'année écoulée (2023), plus de 450.000 visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays, parmi lesquels plus de 79.000 se sont rendus sur le site en période hivernale, rien que pour admirer cette curiosité de la nature.

S'agissant des visiteurs étrangers, le nombre de touristes a dépassé les 3.600 sur le site de la cascade, des touristes issus de 125 pays à travers le monde.

La même responsable a également indiqué que le nombre de visiteurs dans les stations thermales de la wilaya a dépassé, au cours du seul mois de jan-

vier 2024, les 27.000 personnes dont un nombre important d'étrangers, soulignant que l'année écoulée 2023 a vu l'accueil, dans les stations thermales, de plus de 211.000 touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays, venus y passer plus d'une journée.

Renforcement attendu du nombre de structures d'accueil dans les stations thermales de Guelma

La directrice du tourisme et de l'artisanat, indiquant, par ailleurs, qu'il était prévu une augmentation du nombre de structures d'accueil, a fait savoir que trois nouveaux établissements hôteliers spécialisés dans le thermalisme, totalisant 382 lits, allaient s'ajouter à la capacité actuelle d'hébergement estimée à 1.711 lits répartis dans plusieurs stations publiques et privées, y compris au complexe de Hammam Debagh qui compte, à lui-seul, 625 lits répartis sur 170 chambres et 112 bungalows.

Il convient également d'ajouter à cette capacité d'accueil la formule de l'hébergement chez l'habitant qui commence à apparaître, selon Mme Bechinia.

La même responsable a également fait savoir que la wilaya de Guelma compte 13 sources d'eau chaude réparties dans les communes de Hammam Debagh, Héliopolis, Aïn Larbi, Hammam N'bails et Bouhachana, avant de préciser que le

débit de chacune varie entre 6 et 25 litres par seconde.

La composition chimique de ces eaux et leur teneur en sels minéraux (eaux bicarbonatées, sulfatées, sulfurées, chlorurées et oligo-métalliques) sont indiquées, selon les spécialistes, pour le traitement de plusieurs maladies, notamment les affections cutanées, respiratoires et le rhumatisme.

Des bienfaits qui prédestinent la région à devenir un "pôle du tourisme thermal", renforçant, par-là même, la position de l'Algérie en tant que destination touristique mondiale.

Des visiteurs, rencontrés par l'APS dans la zone touristique de Hammam Debagh, ont exprimé leur satisfaction quant aux conditions d'accueil, que ce soit dans les structures hôtelières ou dans le reste des lieux qu'ils visitent, qu'il s'agisse de places publiques, d'espaces commerciaux, ou d'espaces forestiers et naturels à proximité des thermes. Mme Aïcha, venue d'une wilaya du centre du pays avec son époux et ses quatre enfants, a indiqué avoir *"exaucé (son) rêve de visiter la région de Hammam Debagh dont (elle) avait entendu parler"*. *"Ma famille et moi-même avons toujours été fascinés par la légende singulière du site de la fameuse cascade, lui valant le nom de Hammam Meskhoutine (bain des damnés)"*, raconte cette dame sans quitter des yeux la cascade pétrifiée de calcaire, riche en couleurs, de 8 m de haut et de 500 m de large. Mohamed-Salah, originaire du sud du pays, a souligné, pour sa part, que Hammam Ouled Ali est son *"lieu de prédilection"* à chaque fois qu'il visite la wilaya de Guelma. Il confie, dans la foulée, qu'en plus des innombrables bienfaits et de l'indicible plaisir que lui procure *"la chaleureuse étreinte de l'eau chaude"*, le spectacle de ce village, isolé au milieu d'une nature vierge, lui apporte *"une paix de l'âme et une sérénité que l'on ne ressent nulle part ailleurs"*.

EL-MENIAÂ

Zohra Boudjelida, un exemple de la persévérance dans l'apiculture

La persévérance et l'effort constituent les motivations de Zohra Boudjelida pour s'investir dans le domaine de l'apiculture dans la wilaya d'El-Meniaâ, créer ses propres ruchers et former des apiculteurs dans la région.

Exemple de la femme active, Mme Boudjelida, quinquagénaire, ayant cultivé le titre de première apicultrice à El-Meniaâ par son abnégation et dévouement à sa passion devenue par la force des choses un métier, s'est ainsi employée à développer cette activité dans la région puisant d'une expérience avérée, en témoignent les diplômes et certificats exposés en sus du pavillon d'apiculture ouvert au Centre de la formation professionnelle Chahid Abdelkader-Benchohra de la commune de Hassi-El-Gara.

Approchée par l'APS, cette apicultrice, dont les produits mellifères sont très sollicités par les commerçants et les particu-

liers à diverses fins, se rappelle de son premier pas en 2014 dans ce segment en ayant la chance d'être sœur d'un frère apiculteur expérimenté qui n'a pas hésité à céder à sa stagiaire équipements et moyens lui permettant de mettre en place son propre rucher au niveau de l'exploitation agricole familiale.

Après avoir obtenu sa carte professionnelle d'agricultrice, filière apicole, Mme Boudjelida avait œuvré à monter sa propre micro-entreprise en vue de commercialiser ses produits à l'intérieur et l'extérieur de la wilaya et générer des emplois à la satisfaction aussi bien des jeunes que de la femme au foyer de la région.

"Cette activité agricole ouvre de larges perspectives à la femme au foyer, puisqu'elle ne requiert que peu d'efforts pour réaliser de grands revenus issus, outre de la commercialisation du miel cru, d'une quinzaine d'extraits et de produits

mellifères, dont la cire, les savons, les baumes, les lotions et les chandelles, sollicités à grande échelle", a indiqué Mme Boudjelida, avant d'ajouter que sa petite entreprise offre une production de trois types de miel, celui aux saveurs de jujubier, de dattes, d'agrumes et de fenugrec. Mme Boudjelida a relevé qu'en dépit du succès réalisé dans la production mellifère, cette filière apicole fait face à de sérieuses contraintes qui risquent d'hypothéquer son développement, liées notamment aux aléas climatiques (les grandes chaleurs, le manque de précipitations et les vents qui influent négativement sur les abeilles et leur produit).

Pour étayer ses dires, Mme Boudjelida a, à ce titre, signalé que la saison de chaleur a été à l'origine de la baisse de la production du miel. Elle a vu aussi son activité baisser d'un rucher de 30 unités à cinq ruches seulement, en sus du manque de

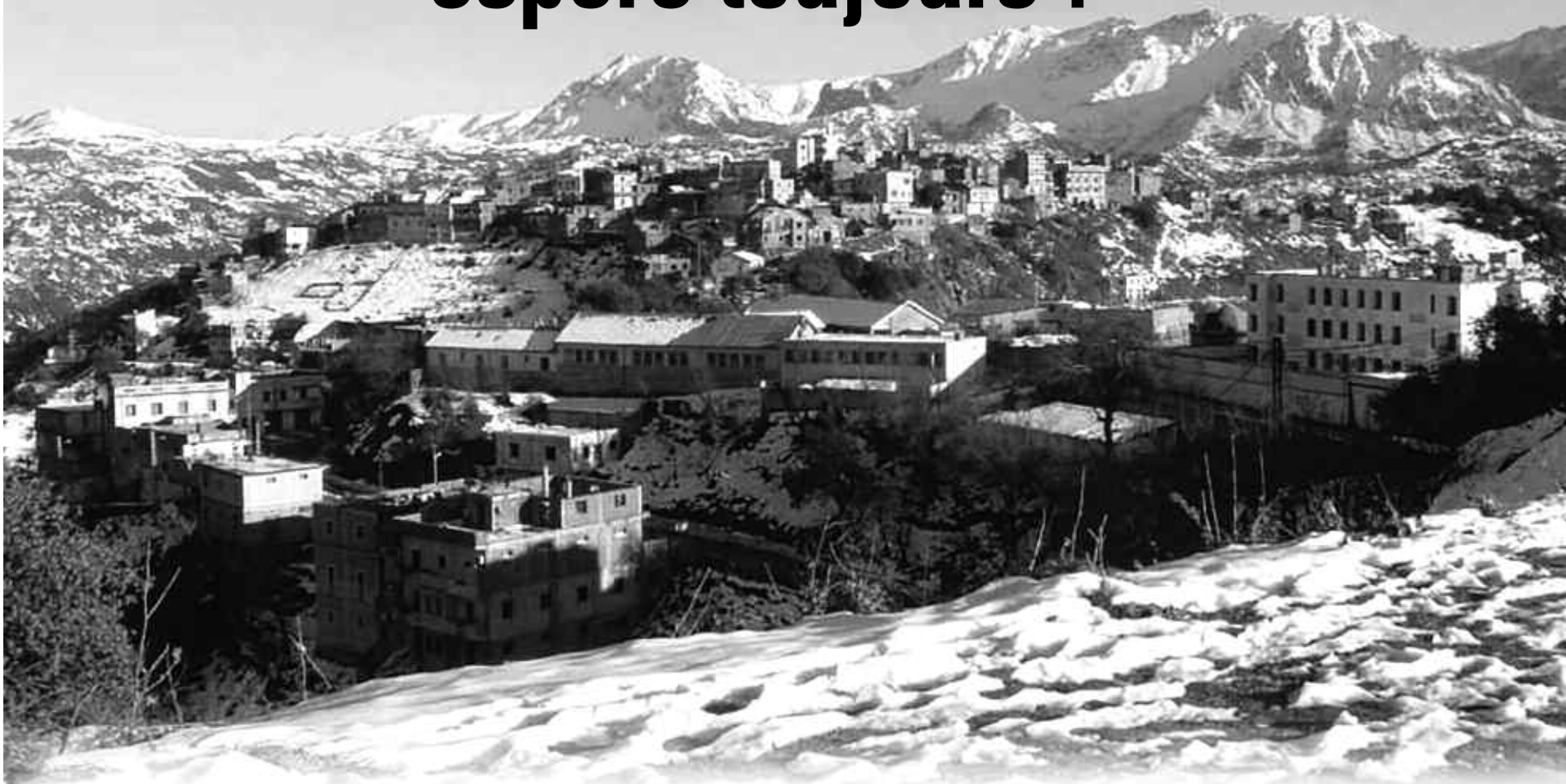
terrain devant servir d'assiette à son projet.

Armée de foisonnantes connaissances en cette filière, Mme Boudjelida, apicultrice et formatrice au Centre de formation professionnelle de Hassi-El-Gara, a d'ores et déjà formé trois promotions d'une centaine d'apiculteurs bénéficiaires du dispositif de la Caisse d'assurance de chômage (Cnac), avant de relever que cette filière de formation ne cesse de connaître d'une saison à l'autre un large engouement chez les apprentis.

Cette apicultrice, qui a indiqué *"se trouvant par hasard dans cette filière"*, nourrit de larges ambitions de développer ce créneau dans la région et de mettre sur pied sa propre micro-entreprise et conquérir le marché avec d'importantes quantités de miel.

PRISE EN CHARGE DANS LES ZONES D'OMBRE

Iboudrarène espère toujours !



Souffrant d'un manque flagrant de moyens financiers et d'absence de perspectives de développement à même de répondre aux multiples aspirations de la population, la commune d'Iboudrarène, dans la daïra de Béni Yenni, donne cette image d'une commune abandonnée et laissée-pour-compte. Issue du découpage administratif de 1984, cette commune de 5.398 habitants et d'une superficie de 32,50 km² se retrouve, depuis sa création, confrontée à d'énormes difficultés pour réaliser le sursaut escompté par la population locale.

PAR : IDIR AMMOUR

Aujourd'hui encore, cette commune n'arrive toujours pas à soulager un tant soit peu les souffrances des citoyens qui n'aspirent qu'à voir leurs doléances prises sérieusement en charge, et ce, malgré la volonté et les sacrifices d'une jeune équipe élue lors des précédentes élections communales de 2019. Faute d'activités génératrices de richesses et d'emplois, plusieurs citoyens se sont rabattus sur les petits métiers artisanaux, tels que la serrurerie, maçonnerie, peinture, BA13, alors que d'autres ont préféré s'investir dans l'apiculture, la plantation d'arbres fruitiers et oliviers, élevage et tant d'autres petits métiers. Pour la gente féminine, la confection et la coiffure ainsi que la fabrication des gâteaux traditionnels sont des atouts exploités par ces dernières pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Le président de l'APC à l'écoute

Toujours sur le plan social, cette jeune équipe d'élus, sous la coupe de M. Messaoudi, ne lésine aucun effort pour satisfaire toute la population de ladite commune et ce, dans la mesure du possible. En majorité, les doléances ont trait à une éventuelle attribution d'une aide à l'autoconstruction. La réalisation de logements sociaux n'étant plus

en perspective, la formule de l'aide à l'autoconstruction est devenue la plus attractive pour les couches les plus démunies. La commune a bénéficié d'un quota d'aides de 70 millions de centimes chacune. Les éventuels acquéreurs de ces aides doivent justifier de n'avoir jamais bénéficié d'une aide quelconque de l'Etat et disposer d'un terrain à bâtir appuyé par un acte de propriété et d'un permis de construire.

Ces nouvelles dispositions viennent combler les lacunes constatées les années précédentes, où plusieurs aides attribuées n'ont pas été concrétisées ou déviées de leurs destinations initiales. La formule du logement social est aussi convoitée, même si elle se fait rare. De ce beau monde des six villages que compte la circonscription, certains ont en bénéficié, les autres prétendants, quant à eux, ont suivi l'exemple pour bénéficier de la même opération. Il reste tout de même que ces activités ne sont pas en mesure, à elles seules, à faire sortir les habitants de leur désarroi et les villages de leur enclavement.

Le manque d'infrastructures culturelles et sportives

D'ailleurs, les infrastructures sportives et culturelles sont rares, voire même inexistantes, dans toute la commune. Hormis deux petits stades de proximité récemment livrés et un autre en

construction, les conditions sportives laissent à désirer. Sur le plan culturel et artistique, c'est le même topo, pour ne pas dire pire, puisqu'aucune infrastructure n'a vu le jour ! C'est grave ce qui se passe dans cette région, qui a enfanté les chantres de la musique tels que Aït Menguellet, au théâtre, le dramaturge Mohia, en écriture Chabane Ouahioune et j'en passe... Sachant que la nature a horreur du vide ! Dans ce cas de figure, ne nous laissons pas cette jeunesse « à la débauche », car n'ayant pas d'endroits où se distraire et s'occuper, comme les aires de jeux, salles de sport, bibliothèques ou pourquoi pas un centre culturel... « *Nos jeunes sont facilement les proies des différents fléaux sociaux qui ne cessent de s'amplifier dans la région* », disent certains pères de familles qu'on a rencontrés. « *Maintenant, les connaissances entre les jeunes ne se font plus dans un club sportif ou culturel mais plutôt autour de psychotropes ou dans des coins isolés...* », expliquent-ils. Les demandes des jeunes concernant la remédiation à la situation sont généralement vaines. La commune d'Iboudrarène mérite mieux, elle a besoin d'infrastructures d'envergure.

Le déclin du mouvement associatif

À Iboudrarène, le mouvement associatif, autrefois dynamique, semble en déclin, notamment en ce qui concerne

les activités culturelles et autres. Ce déclin du mouvement associatif peut être attribué à plusieurs facteurs complexes et interdépendants. Manque de soutien et de ressources, beaucoup d'associations souffrent d'un manque de financement, un désintérêt croissant parmi les jeunes pour les activités associatives traditionnelles. Les associations dépendent largement du bénévolat.

Avec le temps, les bénévoles peuvent se lasser, surtout s'ils sentent que leurs efforts ne portent pas les fruits escomptés, etc. Concernant une association environnementale, si elle existe d'ailleurs, elle semble effectivement invisible, ce qui peut être le résultat des problèmes mentionnés ci-dessus. Dans beaucoup de villages, l'absence d'initiatives visibles en matière de protection de l'environnement est préoccupante, surtout dans un contexte où les défis écologiques se multiplient. Cette situation pourrait être redressée avec une revitalisation des associations par un soutien accru des pouvoirs publics, une implication plus forte des citoyens et un renforcement des partenariats locaux. En somme, pour que le mouvement associatif retrouve son dynamisme d'antan, il faudrait un effort collectif visant à surmonter ces obstacles et à redonner goût à l'engagement communautaire, en particulier chez les jeunes.





La promotion touristique fait défaut

Néanmoins, les potentialités pour le devenir sont là, il suffit juste de les exploiter. Car la région d'Ath Budrar, située au pied de la montagne de Djurdjura, est un territoire touristique d'excellence, qui est malheureusement jusque-là inexploité. Les professionnels considèrent le tourisme de montagne comme un outil de développement territorial qui est un processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire. Dans ce contexte, il peut donc devenir un précieux outil de développement régional pour la commune d'iboudrarène en aisance.

La prise en compte des interactions complexes entre les acteurs et l'organisation de ces acteurs, ainsi que leurs engagements à leur territoire d'ancrage, permettent de rendre le territoire de montagne accessible (infrastructures) et à préserver le patrimoine naturel et culturel. Mais de nos jours, le plus grand handicap du tourisme national en général et de celui des montagnes en particulier est le déficit en matière de promotion, selon les spécialistes. Le tourisme ce n'est pas seulement avoir le produit, mais il faut aussi savoir le promouvoir, disent-ils. Donc, c'est la promotion touristique qui fait défaut. La communication est la base du tourisme. Pour cela, la volonté politique et la conjugaison des

efforts seront la solution pour attirer, accueillir et retenir des entreprises, des investisseurs, des services publics et des institutions afin de devenir un système touristique intégré localement et durablement.

Le chômage fait des siens !

Les jeunes de la commune d'Iboudrarène se sentent abandonnés à leur sort et ne savent plus à quel saint se vouer pour pouvoir trouver un emploi stable et pouvoir espérer ainsi changer leur quotidien, fait d'angoisse et d'oisiveté. Les perspectives d'emploi sont quasi inexistantes et la municipalité n'a offert que quelques emplois dans le cadre de l'IAIG, régularisés récemment. Les loisirs et les espaces de jeux et autres salles de sports n'ont pas droit de cité dans cette commune où les jeunes passent leurs journées dans les cafés à s'adonner aux parties interminables de belote et de dominos. Les jeunes garçons préfèrent plutôt quitter leurs hameaux à la recherche d'emplois dans les grandes agglomérations.

Les villages se vident...

Ainsi, des villages se vident de leurs jeunes, en faveur des villes. D'autres sont tournés vers la mer. La Méditerranée charrie son lot de rêves dorés, qui traversent toutes les strates de la société. En effet, la ruée vers l'eldorado prend de l'ampleur. Et les jeunes de la commune d'Iboudrarène ne font pas exception. L'émigration clandestine est devenue pour toute la majorité de la région un projet.



Education, l'une des rares satisfactions

Sur ce registre en particulier, l'APC d'Iboudrarène est à cheval. S'il y a bien un créneau qui ne souffre pas de manque dans la commune d'Iboudrarène c'est bien les écoles. A commencer par la maintenance des infrastructures, la restauration dans les cantines, le chauffage et surtout le transport. En effet, le transport des écoliers de et vers les différents villages de la commune est assuré d'une façon équitable et régulière par des minibus dont deux flambant neufs. Les écoliers et leurs parents ne manquent pas d'exprimer la satisfaction par rapport à ce volet qui ne souffre d'aucun reproche.

Le transport des voyageurs fait défaut

S'il y a bien un créneau qui souffre de manque dans la commune d'Iboudrarène, c'est bien le volet du transport des voyageurs. D'ailleurs, la population souffre le martyre. Elle ne cesse d'appeler les autorités concernées à y remédier.

La santé, ça passe !

Les travaux de réalisation d'une salle polyclinique, sise au village Aït Ali

Ouharzoune, tarde à voir le jour ! Une réalisation qui servira, certainement, de bouffée d'oxygène à cette population. Mais ce volet reste relativement satisfaisant puisqu'on retrouve un dispensaire dans chaque village. Le hic souvent, c'est le manque de moyens et de médicaments .

Le Président Tebboune s'engage à promouvoir les zones d'ombre

A noter que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est concentré sur les zones d'ombre de l'Algérie profonde et a fait du dossier des "poches de pauvreté" une priorité absolue pour le Gouvernement. Le président suit avec intérêt ce dossier et fait de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, notamment dans les zones déshéritées, une de ses préoccupations majeures, et a affirmé à maintes reprises que les pouvoirs publics, à tous les niveaux, "sont disposés à assurer le soutien et l'accompagnement nécessaires pour permettre aux habitants des zones d'ombre de préserver leurs sources de vie et les promouvoir". Iboudrarène, wait and see en attendant son tour !

I. A.

CS CONSTANTINE

**Madoui
vante le mérite
de ses joueurs**

L'entraîneur du CS Constantine, Kheireddine Madoui, encense ses joueurs qui ont décroché deux victoires de suite en phase de poules de la Coupe de la CAF. « Si les résultats sont à la hauteur, je crois qu'il faudra louer le mérite des joueurs qui s'inscrivent sur la même longueur d'onde avec l'encadrement technique », a déclaré Madoui.

**Un grand pas vers les quarts
de finale**

Après avoir, en effet, fait sensation en s'imposant en terre tunisienne sur le CS Sfax, un habitué des épreuves continentales (0-1), le Chabab de Constantine, a enchaîné, samedi soir, dans un stade Chahid Hamaloui en effervescence, par un nouveau succès sur les redoutables Tanzaniens de Simba SC (2-1), synonyme du statut de leader de sa poule avec 6 points et un pas important franchi vers la prochaine étape de cette coupe de la CAF. L'entraîneur Kheireddine Madoui serait, d'ailleurs, l'homme le plus heureux sur terre, propulsé également par ses exploits en championnat de Ligue 1 Mobilis où son équipe est bien partie pour jouer la carte du titre.

Une victoire très importante

Connu pour son humilité, le champion d'Afrique des clubs champions avec l'ESS en 2014 refuse, cependant, de s'appropriier seul le mérite, tenant, à ce titre, à rendre hommage à sa troupe. Malgré un début favorable en terminant la première période en sa faveur, Simba a cédé, en deuxième mi-temps, les trois précieux points aux Sanafir, décidément plus déterminés. « Les joueurs sont les artisans de cette victoire ô combien importante pour la réalisation de notre objectif d'aller en quarts de finale. En deuxième mi-temps, ils ont appliqué mes consignes et ont surtout su s'engager corps et âme dans la bataille pour la victoire », précise l'ancien coach de l'ES Sétif.

Force de caractère

« Tout le mérite leur revient parce que leur force de caractère a bien fait la différence au final », estime, enjoué, Madoui, rappelant, néanmoins, à ses protégés le caractère fondamental de maintenir le cap afin d'être à la hauteur des ambitions légitimes des supporters du club.

Madoui ne cache pas son espoir réel de rééditer sa prouesse africaine de 2014 avec l'Aigle sétifien et de devenir, par la même occasion, l'auteur du tout premier titre à l'échelle continentale. Dimanche prochain, il est utile de le rappeler, le CSC croisera le fer avec l'adversaire angolais sur le terrain de ce dernier, où un résultat probant s'impose afin de consolider grandement ses chances de qualification et de préserver, du coup, son invincibilité en coupe de la CAF.

COUPE DE LA CAF

**L'USMA réclame des mesures rapides
après les incidents de Dakar**

L'USMA a réagi suite aux incidents survenus dimanche à Dakar, après le match face aux Sénégalais de Jaraaf.

Dans un communiqué publié dans la soirée sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, la direction de l'USMA a dénoncé l'agression qui a visé des supporters et des membres de la délégation algérienne au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio et appelle la Confédération africaine de football (CAF) à réagir, réclamant « des mesures rapides et concrètes ».

Une quinzaine de blessés

« La direction de l'USM Alger exprime son vif mécontentement face à ce qui s'est passé après la fin de notre match contre le club sénégalais de Jaraaf, car la fin du match a été marquée par des événements malheureux représentés par des supporters du club de Jaraaf qui ont pris d'assaut les tribunes et le terrain, ce qui a conduit à des attaques physiques de gravité variable contre nos joueurs et les supporters de notre équipe », a écrit le club de soustara.

Alors qu'une quinzaine de blessés seraient à déplorer dont certains auraient besoin d'une intervention médicale, les responsables de l'USMA appellent, de ce fait, la CAF à prendre ses responsabilités. « La direction de l'USMA condamne fermement ces agissements antisportifs et appelle les autorités concernées à prendre les mesures nécessaires pour que les responsables de ces comportements incompatibles avec les valeurs et la morale du sport soient tenus pour responsables », peut-on lire également dans le document signé par Athmane Sahbane, le prési-



dent du conseil d'administration (CA) de la SSPA-USMA.

La CAF prend acte

Le vainqueur de l'édition 2023 de la Coupe de la CAF fera savoir qu'un rapport détaillé a été envoyé à l'instance continentale, appelant que justice soit faite. « Nous suivrons la question de près pour que la justice soit appliquée et la sécurité de tous les membres de la famille de l'USMA à l'avenir en envoyant un rapport détaillé avec des photos et des vidéos. » De son côté, la CAF n'a pas tardé à se manifester et a répondu à l'appel des Usmistes. L'instance dirigée par le Sud-africain Patrice Motsepe a annoncé, dans un communiqué publié, lundi, avoir « pris connaissance d'un incident survenu lors de la rencontre de la Coupe de la Confédération CAF TotalEnergies opposant l'ASC Jaraaf à l'USM Alger, disputée au Sénégal le dimanche 8 décembre 2024 ». « L'affaire a été transmise aux instances compétentes de la CAF pour un examen approfondi et des

investigations complémentaires », a précisé l'instance suprême du football africain.

**USMA-ASEC Mimosas dimanche
au 5-Juillet**

Pour rappel, le stade Abdoulaye-Wade de Dakar a été le théâtre dimanche soir de scènes pour le moins désolantes et indignes du football africain. Après des débats tendus entre Jaraaf et l'USMA qui s'est soldé par un score vierge (0-0), des échauffourées ont éclaté dans les tribunes où le public local s'en est pris physiquement à des supporters et même à des joueurs algériens.

A l'issue de la 2e journée, l'USMA se maintient à la première place du groupe C qu'il partage avec l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) avec quatre points chacun, soit trois de plus que le duo Jaraaf (Sénégal)-Orapa United (Botswana). La prochaine sortie face aux ivoiriens, prévue dimanche prochain au stade du 5-Juillet s'annonce déjà décisive pour la qualification au prochain tour.

AL-AHLI SC DE DJEDDAH

**Mahrez en lice pour le prix du « Meilleur joueur
du Moyen-Orient »**

Riyad Mahrez a réussi une saison remarquable avec Al-Ahli SC de Djeddah, ce qui lui a valu d'être nommé pour le prix du « Meilleur joueur du Moyen-Orient ».

Transfuge du club anglais Manchester United, avec qui il a tout gagné durant son passage, notamment lors de sa dernière saison 2022-23, marquée par un triplé historique (Premier League, FA Cup et Ligue des Champions UEFA), Mahrez a rejoint ensuite Al-Ahli SC pour honorer un contrat juteux.

Ronaldo favori

Engagé à la même période avec d'autres joueurs au statut de star, à l'image, entre autres, de l'attaquant brésilien Roberto Firmino (ex-Liverpool FC), du milieu de terrain ivoirien Franck Kessié (ex-Milan AC) et du gardien de but sénégalais Edouard Mendy (ex-Chelsea FC), le capitaine de l'équipe d'Algérie a laissé une forte impression, comme en témoignent ses statistiques à la fin de l'exercice. Même si son club n'a pas remporté de titre, il n'en demeure pas moins que Mahrez a eu un rendement satisfaisant. En effet, avec 12 buts et 14 passes décisives en 33 rencontres toutes compétitions confondues, l'ex-Citizen a été à maintes reprises l'artisan de la victoire de son équipe et a même permis à son équipe de boucler le Championnat 2023-24 sur le podium, derrière Al-Hilal (sacré champion) et Al-Nassr du duo Cristiano Ronaldo-Sadio

Mané.

Les performances de Mahrez ne sont pas passées inaperçues aux yeux des observateurs et des responsables du football au Moyen-Orient qui l'ont nommé pour concourir pour le prix du « Best Middle East Player ». Il est clair que ce sera très difficile de voir le vainqueur de la CAN-2019 avec les Fennecs en terre égyptienne s'offrir cette distinction du fait de la présence de grands rivaux et pas des moindres, à l'image de la mégastar portugaise Cristiano Ronaldo (Al-Nassr), du Saoudien Salem Al-Dawsari, du Serbe Sergej Milinković-Savić (Al-Hilal), ainsi que du Marocain Soufiane Rahimi (Al-Ain). La preuve, Ronaldo s'empare pour le moment du taux des votes avec 67% contre 6% seulement pour Mahrez.

**Le lauréat sera récompensé
le 27 décembre**

Les votes se poursuivent et le lauréat sera récompensé lors de la cérémonie Dubai Awards 2024 prévue le 27 décembre. Cela dit, quel que soit la place qu'occupera l'international algérien dans ce classement, le fait d'être sélectionné dans le Top 5 est en soit une excellente performance, lorsque l'on sait qu'il a relégué derrière lui des mastodontes du football mondial tels que Neymar, qui a rarement joué en raison d'une grave blessure, Aleksandar Mitrović et Khalilou Koulibaly (Al-Hilal), Karim



Benzema et N'golo Kanté (Cette saison, Mahrez a connu un passage à vide ayant ouvert la porte à toutes les critiques, au point que certains médias et les supporters d'Al-Ahli le voyaient quitter le club. Le joueur a pris son mal en patience et a continué à travailler avec acharnement, en engageant même un préparateur physique personnel. Cette stratégie porte déjà ses fruits puisque le Fennec commence à redresser la barre et enchaîne les performances et les buts avec son équipe. Mahrez va crescendo et, avec son expérience et son talent, il retrouvera son meilleur niveau dans peu de temps. C'est une certitude. Pourvu qu'il soit épargné par les blessures.

SLUMDOG MILLIONAIRE



20h00



Depuis son enfance dans les bidonvilles de Mumbai, Jamal Malik poursuit son rêve : retrouver Latika, une jeune orpheline dont il est amoureux. Alors qu'il commence à perdre espoir, il imagine une solution surprenante pour retrouver son amour : participer au plus grand show télévisé du pays, Qui veut gagner des millions ? . Il atteint la question finale à 20 millions de roupies mais il est arrêté par la police, qui le soupçonne de tricherie. Portée par des acteurs très convaincants, une fable enlevée et poignante qui a conquis la planète et raflé huit Oscars.

ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION



21h10



Alors que Jade est en cavale, le BAU continue de rassembler les pièces du puzzle reliant les victimes de Gold Star à Aida Limited et à son créateur, un certain Franck Church. La jeune femme a été rejointe dans sa cavale par une amie, Dana. Les deux fugitives s'en prennent à un policier lors d'un contrôle d'identité. Elles espèrent envoyer un message au BAU en agissant de la sorte. Ensuite, Jade et Dana suivent les traces de Voït jusqu'au cœur de la « conspiration ». L'exécution d'un mandat de perquisition par le BAU a des conséquences mortelles.

ÇA, C'EST PARIS ! PARIGI



21h05



L'actrice Monica Bellucci est finalement la nouvelle meneuse de revue du Tout-Paris. Grâce à elle, le futur spectacle, intitulé « Encore ! », affiche déjà complet. Malheureusement, la star italienne regrette vite d'avoir accepté le poste. Avec la complicité d'Adrien, elle fait tout pour parvenir à quitter la revue, quitte à s'inventer des phobies. Comprendant qu'elle veut quitter le navire, Gaspard se met en tête de la piéger. De son côté, Justine quitte Joigny pour se rendre au Tout-Paris où Adrien débute les auditions pour trouver sa première danseuse.

DANS LES SECRETS DES FILMS : LE SEIGNEUR DES ANNEAUX



20h10



Au milieu des années 1950, John Ronald Reuel Tolkien signe une trilogie de romans qui rencontre un franc succès aux quatre coins du globe. Après plusieurs timides tentatives d'adaptation sur grand écran, Peter Jackson, brillant cinéaste néo-zélandais, décide de faire une tentative à son tour, en dépit des avertissements d'un entourage dubitatif, voire inquiet face à l'ampleur de la tâche. Convaincu de tenir un scénario en or, il n'hésite pas un seul instant à se lancer dans l'aventure. Il ignore qu'il s'apprête à réaliser une des plus incroyables sagas de l'histoire du cinéma.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LA PASSAGÈRE



20h55



Chiara vit sur une île de la côte atlantique, endroit où son mari Antoine a grandi. Ensemble, ils forment un couple très heureux et profondément amoureux. Elle a même appris le métier d'Antoine, la pêche, et travaille régulièrement à ses côtés depuis désormais vingt ans. L'arrivée sur l'île de Maxence, un nouvel apprenti, va bousculer l'équilibre de leur relation, ainsi que les certitudes de Chiara. Une histoire simple, parfois un peu trop, portée par un remarquable couple d'acteurs.

LES DOCS DE LA GRANDE LIBRAIRIE - MAUPASSANT



21h05



Il fut l'écrivain le plus populaire de son époque, devant Flaubert ou Zola. En seulement douze ans, Maupassant a rédigé 300 contes et nouvelles, plus d'un millier de chroniques, 7 pièces de théâtre et 6 romans, dont des incontournables : "Bel Ami", "Le Horla", "Une vie", "Boule de suif"... Son caractère ombrageux a sans aucun doute été source d'inspiration pour la rédaction de ses ouvrages. Si ses écrits révèlent une fascination pour le double et les hallucinations, ils ont su aussi parcourir un large spectre, de la SF à la comédie en passant par les carnets de voyage.

FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS



20h10



Troisièmes du classement de la phase de Ligue au terme de la 4e journée, Thilo Kehrer et les Monégasques se trouvent dans une bonne position pour décrocher sa qualification pour le prochain tour. Le club de la Principauté vient chercher un point important ce soir sur le terrain des Gunners. La tâche s'annonce toutefois rude et malaisée par aux Londoniens ont besoin de faire le plein de points à domicile pour se hisser parmi les huit premiers. Douzièmes après les quatre premières rencontres, les partenaires de Kai Havertz et Gabriel Martinelli ont remporté pour l'heure tous leurs matchs à domicile.

CASTLE LA VOIE DU NINJA



20h05



Castle et Beckett enquêtent sur le meurtre de Jade, une citoyenne japonaise, tuée en pleine nuit par un couteau jeté en direction de sa poitrine. La victime, une danseuse de l'École de ballet de New York, était sur son 31 lors de sa mort. Une recherche sur son téléphone dévoile l'existence d'un petit-ami nommé Dean, un membre d'une riche famille. Ce dernier leur raconte que Jade se concentrait entièrement à ses études de danse. Alors que les enquêteurs pensent avoir mis la main sur l'arme du crime, elle est dérobée par un ninja.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:18
Dohr	12:41
Asr	15:13
Maghreb	17:35
Icha	18:59

DISPARITION D'UN GRAND NOM DU FOOTBALL :

MAHIEDDINE KHALEF, LÉGENDE DU FOOTBALL ALGÉRIEN, S'ÉTEINT À 80 ANS

Le cône du football national et une de ses figures les plus emblématiques, Mahieddine Khalef, ancien entraîneur de l'équipe nationale dans les années 1980, s'est éteint ce mardi à Alger à l'âge de 80 ans, laissant derrière lui une carrière dorée avec un riche palmarès.

Khalef avait débuté sa carrière de footballeur en Algérie, à la JS Kabylie en 1967 et avec laquelle il accède en première division, puis sera sacré champion d'Algérie lors de la saison 1972-1973 sous la houlette de l'entraîneur roumain Virgil Popesco. Lors de la saison 1970-1971, le défunt rejoint le Nasr Hussein-Dey, avant de revenir à la JSK en fin de saison pour y rester jusqu'à 1974.

Il a entamé sa carrière d'entraîneur à la JSK (1977-1990), et elle a été réellement lancée lors des années 1980, avec l'entraîneur polonais Stefan Zywojko, avec lequel il dirigera la fameuse équipe de la JS Kabylie «Jumbo JET», et remporte dès sa première année le titre de champion d'Algérie (1979) et y restera 11 années consécutives au club, un record national de longévité sur un banc d'un club, où il a écrit les plus belles pages de l'histoire de l'équipe et du football algérien tant au plan national qu'international.

Mahieddine Khalef qui sera inhumé, ce jour, au cimetière d'El Alia, après la prière



du Dohr, a passé toutes ses années d'entraîneur au plus haut niveau avec à la clé plusieurs consécutions nationales et continentales. L'ancien coach de la JSK possède un palmarès riche de titres et de con-

sécutions, il est l'entraîneur algérien le plus titré, avec 13 titres en 11 ans (8 en championnats de division Une, deux coupes d'Algérie, une coupe d'Afrique des clubs champions ainsi qu'une Super-

coupe d'Afrique. Il a également remporté une coupe de la CAF en 2001, avec Nasser Sendjak. Fort de sa réussite à la JSK, le défunt sera appelé en septembre 1979, à diriger, en duo avec Yougoslave Zdravko Rajkov, la sélection nationale aux Jeux Méditerranéens de Split (ex-Yougoslavie) et réussira, durant la même année, à qualifier les Verts aux Jeux olympiques de Moscou et à la Coupe d'Afrique des nations 1980 au Nigéria. Une année après leur arrivée, Rajkov-Khalef, quittent la barre technique de la sélection, mais Khalef y revient (mars 1982-août 1982) à l'occasion de la Coupe du monde de 1982 en Espagne pour diriger avec le défunt Rachid Mekhloufi, les Verts en terre ibérique. Au cours de cette première participation algérienne au mondial, les coéquipiers de Lakhdar Belloumi avaient réussi l'exploit de battre l'Allemagne (2-1). Il a dirigé également avec succès la sélection nationale lors de la Coupe d'Afrique des Nations 1984 en Côte d'Ivoire, avec une troisième place aux dépens de l'Egypte (3-1) en match de classement. Le nom de Mahieddine Khalef avec sa rigueur, son palmarès et ses exploits, restera gravé dans les mémoires, rappelant à tous qu'avec de la détermination et une vision claire, les sommets peuvent être atteints.

PALESTINE OCCUPÉE:

Plus de 100 colons sionistes envahissent la Mosquée d'Al-Aqsa

Plus de 100 colons sionistes se sont introduits mardi dans la Mosquée Al-Aqsa sous une haute escorte des forces de l'occupation sioniste, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des témoins.

Les mêmes sources ont indiqué que pas moins de 113 colons sionistes ont pris d'assaut la Mosquée sainte, et ont effectué des actes de provocation dans les esplanades d'Al-Aqsa et exécuté des rituels talmudiques.

Les forces d'occupation ont intensifié leurs mesures arbitraires, entravant l'entrée des Palestiniens dans la vieille ville ou dans la mosquée Al-Aqsa, notamment depuis le début de l'agression sioniste massive contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre 2023. Troisième lieu le plus Saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes, visant à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle et culturelle de la ville sainte.

CULTURE :

LE 12^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF DU 14 AU 18 DÉCEMBRE À CONSTANTINE

Des artistes algériens et étrangers issus de 10 pays, dont la Palestine invitée d'honneur, prendront part au 12e Festival international culturel du Malouf, prévu du 14 au 18 décembre à la salle Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, a indiqué mardi, le commissaire du Festival.

Placé sous le slogan «*Le Malouf, premier pont de Constantine et sa voix éternelle*», l'évènement vise à faire connaître cet art ancestral à l'international à travers un espace d'échange entre les artistes algériens et étrangers, a indiqué M. Ilyès Benbakir, précisant que les pays qui seront présents sont le Japon, la Tunisie, la Libye, la Russie, l'Iran, la Jordanie, la République Arabe Sahraoui démocratique (RASD), entre autres. Cette nouvelle édition se déclinera sous forme de cinq soirées thématiques, a souligné le même responsable qui a précisé que la soirée d'ouverture sera placée sous le thème «*Law ma hawakom*», alors que la deuxième soirée sera intitulée «*Rana Djinakom*» et «*Yassaâd Masakom*» pour la troisième soirée et «*Yedoum Henakom*» à la quatrième soirée, quant à la soirée de clôture elle sera intitulée «*Lakloub Madakom*». Au menu de ce Festival des ateliers de formation dans divers instruments musicaux dont l'Oud, la Derbouka et la flûte, a ajouté le même responsable

qui a fait part également de l'organisation dans le cadre de cette manifestation de conférences-débats sur le chant et la musique animées par des spécialistes d'Algérie, du Japon, de la Tunisie et de la Libye. L'évènement sera également marqué par l'organisation d'un défilé de mode mettant en valeur l'habit traditionnel algérien, a fait savoir M. Benbakir qui a précisé que des stylistes de Constantine, d'Alger et d'Annaba ont été conviés à y participer. L'organisation de la 12ème édition du Festival international du Malouf coïncidant avec la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, sera mise à profit pour célébrer l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité la «*Gandoura*» et la «*Melehfa*», des tenues traditionnelles portées par les femmes dans le Grand Est de l'Algérie à l'occasion de fêtes telles que les mariages, les cérémonies et les festivités nationales et religieuses, a ajouté le même responsable. Parallèlement, une grande exposition sera organisée pour mettre en valeur le patrimoine constantinois dans diverses disciplines musicale (malouf), artisanale (dinanderie), (habit traditionnel) et culinaire (Djawzia), entre autres, a-t-on indiqué précisant que des artistes

d'Algérie et d'autres pays ayant contribué à la promotion de la musique du malouf seront honorés à cette occasion.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

15 morts et 1247 blessés en une semaine

Quinze personnes (15) sont décédées et 1247 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 1er et le 7 décembre en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida où deux personnes sont décédées et 89 autres ont été blessées suite à 63 accidents de la circulation, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 553 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Blida.

D'autre part, 5791 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 441 personnes en situation de danger et l'exécution de 5100 opérations d'assistance.